

PROJET ASSOCIATIF

2024-2028

Adopté en assemblée générale le 26 juin 2024

L'UDAF DE L'OISE, UN PROJET, UNE MISSION ET UNE AMBITION RENOUVELÉS



Le projet associatif de l'UDAF de l'Oise a pour objectif de confirmer les grandes orientations de notre association pour les 5 ans à venir, afin qu'elle puisse continuer à remplir pleinement ses missions institutionnelles au service des familles.

Au premier rang de celles-ci, se trouvent le pluralisme et l'esprit démocratique, la représentation de toutes les familles, marqués par la présence et l'ouverture, au sein de notre UDAF, d'associations et de mouvements familiaux représentant des courants très variés, avec des objectifs souvent complémentaires, rassemblés par leur attachement à la famille.

Il prend également en compte les évolutions survenues au sein de notre union et de son environnement ces dernières années, et cherche, autant que faire se peut, à se projeter dans les 5 ans à venir.

Il est l'œuvre d'un groupe de travail composé d'administrateurs et de salariés de l'UDAF, accompagné d'un consultant.

L'UDAF de l'Oise n'a pas pour rôle de se substituer aux associations familiales ou aux mouvements familiaux. Au contraire, elle agit de manière subsidiaire pour les aider dans leur développement et déploie des actions et des services d'intérêt familiaux que, seuls, ils ne pourraient mettre en œuvre, notamment la représentation auprès des pouvoirs publics.

Ce projet ne doit pas être vu comme une fin en soi : il marque bien davantage la poursuite de réflexions et de l'évolution de notre association, afin de l'adapter en permanence aux besoins des familles et des associations familiales, et de chercher à répondre toujours mieux aux enjeux auxquels elle est confrontée.

Enrick BREBANT
Directeur

Pol-Henri MINVIELLE
Président

HISTOIRE

Le 3 mars 1945, une ordonnance institue l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) et les UDAF (Unions Départementales des Associations Familiales).

Créée en 1946, l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Oise est une institution reconnue d'utilité publique. L'UNAF et les UDAF sont nées de la volonté d'organiser le dialogue entre les familles représentées par leurs associations et les pouvoirs publics.

Les premières associations familiales sont apparues en France à la fin du 19e siècle, principalement pour organiser l'entraide entre les familles. Au fil du temps, leur mission s'est élargie pour inclure la défense des intérêts familiaux à tous les niveaux.

En 1945, face aux défis de la reconstruction, le gouvernement de la République s'est trouvé confronté à l'urgence d'une politique familiale volontariste et ambitieuse. Cela s'est traduit par la création d'une institution représentant l'ensemble des familles dans leur diversité.

Une loi renforcera leurs missions en 1975, en améliorant la représentation des mouvements familiaux nationaux. Depuis, l'UNAF et les UDAF sont les partenaires institutionnels des pouvoirs publics dans tous les domaines de la politique familiale.

L'UDAF s'est ainsi affirmée comme :

- un acteur de l'économie solidaire pour apporter des réponses aux besoins des familles en lien avec le tissu associatif familial,
- un partenaire innovant et solide à travers le réseau de ses adhérents et militants.

RAISON D'ÊTRE

L'UDAF de l'Oise a pour vocation la défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles en affirmant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

La déclaration des droits de la famille a été élaborée par l'UNAF et les UDAF en 1989 : il est essentiel de rappeler l'importance de la famille dans la société, de la protéger et de la valoriser.

VALEURS

RESPECT

Sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec égards.

IMPARTIALITÉ

Caractère de celui qui est impartial, juste, équitable, sans préjugés, qui ne favorise aucun parti.

TOLÉRANCE

Acceptation des opinions, de la liberté d'autrui et des différences.

L'UDAF de l'Oise représente l'intégralité des familles indépendamment de toute appartenance politique ou religieuse, sociale ou philosophique et conservera ce positionnement fédérateur au-delà des clivages.

L'UDAF de l'Oise est un lieu de formation, d'épanouissement et de prise de responsabilités, tant pour ses militants et bénévoles que pour ses salariés.

L'UDAF de l'Oise accorde une importance capitale à la promotion du bénévolat. En tant que pilier fondamental de notre réseau, nous considérons la valorisation et l'accompagnement des bénévoles comme des priorités essentielles.

DÉCLINAISON :

- Défense des intérêts moraux et matériels des familles
- Respect de la justice sociale, des valeurs d'égalité et d'équité pour toutes les personnes et familles
- Citoyenneté, impartialité, respect des lois
- Respect de la dignité humaine et des droits de l'homme
- Respect de la pluralité des formes de vie familiale
- Attachement à l'épanouissement et à l'éducation de l'enfant
- Soutien à la parentalité
- Accompagnement et soutien aux personnes et familles dans le besoin
- Solidarité intergénérationnelle

GOVERNANCE

L'UDAF de l'Oise est une association à but non-lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901 dont les statuts s'inspirent de ceux de l'UNAF. La gouvernance associative s'appuie sur des instances formelles :

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Associations adhérentes à l'UDAF réunies au moins une fois par an.

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Constitué de membres représentant les associations familiales.

Instance de validation composée d'administrateurs élus et désignés.

- **BUREAU**

Instance composée d'administrateurs, chargée d'étudier les dossiers courants et de préparer les décisions à prendre en Conseil d'administration.

- **COMMISSIONS**

L'UDAF de l'Oise, pour travailler sur les grands domaines d'activités de la politique familiale, s'appuie sur les réflexions, les études et les actions de ses commissions thématiques et de ses commissions support. Les commissions, par le travail réalisé, aident le Conseil d'Administration à se positionner pour décider des orientations de l'ensemble des actions de l'UDAF.

- **CONFÉRENCE DES MOUVEMENTS**

C'est une instance de concertation et d'information réciproque.

Elle est un lieu de partage et de débats entre les membres actifs et les organismes associés de l'UDAF.

RÉSEAU ASSOCIATIF

Pluralisme et diversité des associations et mouvements.

46 associations familiales adhérentes (au 31/12/2023).

Représentant **4161** familles.

NOS MISSIONS

NOTRE MISSION PREMIÈRE

Défendre la famille conformément à l'article L211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

1 Donner avis aux pouvoirs publics et proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

L'UDAF de l'Oise entretient des liens étroits avec les instances politiques du département. Elle compte de nombreux partenaires locaux sur son territoire, et bénéficie du soutien et des informations provenant de son réseau régional, l'URAF Hauts-de-France, ainsi que de l'UNAF, pour les prises de position et les échanges d'informations.

2 Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment, désigner ou proposer des délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'État, la Région, le Département, la Commune.

L'UDAF de l'Oise assure une représentation étendue et diversifiée des familles, en désignant des représentants dans de nombreuses instances départementales. Ces représentants défendent les intérêts des familles dans des domaines variés tels que la santé, le logement, l'éducation, les prestations familiales et l'insertion. Ils siègent notamment au sein de la CAF, la CPAM, la MSA, les hôpitaux et cliniques, l'ARS, les organismes HLM, le Conseil départemental de l'éducation nationale, et les CCAS, entre autres.

3 Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, notamment de l'agrément prévu à l'article L. 621-1 du Code de la consommation, l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

L'UDAF de l'Oise peut se porter partie civile dans des procès mettant en cause les intérêts des familles.

4 Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge.

L'UDAF de l'Oise gère et développe des services et activités en faveur des familles autour de quatre champs :

- Accompagnement des vulnérabilités ;
- Protection de l'enfance ;
- Parentalité et éducation ;
- Accompagnement budgétaire et logement.

NOS SERVICES ET NOS ACTIVITÉS

Accompagnement des vulnérabilités

- Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)
- Mandat de protection future (MPF)

Accompagnement budgétaire et logement

- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
- Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- Point Conseil Budget (PCB)
- Action Logement

Parentalité et éducation

- Médiation familiale
- Accompagnement à la parentalité
- Animation de groupes de paroles pour enfants de parents séparés
- Enquêtes sociales
- Lire et Faire Lire

Protection de l'enfance

- Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF)
- Médiation familiale en Assistance Éducative

NOS SERVICES ET NOS ACTIVITÉS

MJPM

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Le service MJPM assure le suivi de personnes majeures protégées dans le cadre du mandat judiciaire qui le désigne (tutelle, curatelle, mandat spécial, mesure d'accompagnement judiciaire). Il intervient suivant ordonnance rendue par le juge des contentieux de la protection, en l'absence de famille pouvant ou souhaitant assurer ces missions.

ISTF

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

Service gratuit d'information et de soutien des tuteurs et curateurs familiaux dans la gestion quotidienne des personnes protégées dont ils ont le suivi. Le service intervient également dans le cadre des habilitations familiales.

MPF

Mandat de Protection Future

Toute personne ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection ou d'une habilitation familiale peut désigner par anticipation une ou plusieurs personnes (mandataire) pour la représenter lorsque son état, physique ou mental ne lui permettra plus de pourvoir seule à ses intérêts.

MASP

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

La MASP est une mesure temporaire de protection administrative faisant l'objet d'un contrat d'accompagnement social personnalisé conclu entre le Conseil Départemental, l'UDAF de l'Oise et le bénéficiaire. Elle permet d'aider à la gestion des prestations sociales.

ASLL

Accompagnement Social Lié au Logement

L'ASLL est une mesure administrative temporaire d'accompagnement social lié au logement qui vise à aider et à accompagner les personnes et les familles dans leur recherche, leur installation ou leur maintien dans un logement. Il fait l'objet d'un contrat conclu entre le Conseil Départemental, l'UDAF de l'Oise et le bénéficiaire.

NOS SERVICES ET NOS ACTIVITÉS

PCB

Point Conseil Budget

Ouvert à tous, le Point Conseil Budget propose des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Il accompagne les personnes à faire face à une situation financière difficile, à prévenir le surendettement et à améliorer la gestion de leur budget.

ACTION LOGEMENT

Le dispositif Action Logement œuvre pour l'accès au logement des salariés aux revenus modestes ou pour le maintien dans le logement.

MJAGBF

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

La MJAGBF est une mesure de protection de l'enfance ordonnée par le Juge des Enfants. Elle a pour objet un accompagnement social, éducatif et budgétaire visant une sécurisation financière et matériel du foyer. Elle peut inclure la gestion directe de tout ou partie des prestations familiales dans l'intérêt de l'enfant.

Médiation familiale en assistance éducative

La MFAE, ordonnée par le Juge des Enfants, est un processus volontaire des parents qui a pour objectif de les accompagner à la résolution de leur conflit concourant à la situation de danger pour leur(s) enfant(s).

Médiation familiale

La Médiation Familiale propose un espace de rencontre en présence d'un tiers impartial pour rétablir un dialogue et rechercher des solutions concrètes face à des situations difficiles : séparation, choix de la résidence des enfants, tensions familiales, successions conflictuelles...

NOS SERVICES ET NOS ACTIVITÉS

Animation de groupes de parole pour les enfants de parents séparés

Ce dispositif est un accompagnement, par le biais de séances autour de thème et d'activités ludiques, qui permet à l'enfant de conceptualiser et mieux appréhender sa nouvelle réalité familiale et facilite l'expression de ses émotions et ressentis auprès de ses pairs.

Accompagnement à la parentalité

Il a pour objectif d'accompagner les parents en difficulté, durable ou passagère, dans leur rôle éducatif quotidien. Il permet de répondre aux inquiétudes des parents, de les renforcer dans leurs compétences parentales afin de contribuer à des relations parent(s)-enfant(s) de qualité.

Enquêtes sociales

L'enquête sociale est une mesure d'investigation ordonnée par le Juge aux Affaires Familiales visant à recueillir des renseignements sur la situation de la famille, les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants, ainsi que les modalités d'exercice de l'autorité parentale.

Dispositif Lire et Faire Lire

Programme qui favorise le plaisir de lire et le lien intergénérationnel. Des bénévoles de plus de 50 ans animent des séances de lecture auprès de petits groupes de 2 à 6 enfants au sein de nombreuses structures : écoles, crèches, centres de loisirs, collèges...

Services supports de l'UDAF

- Le service administratif et financier
- Le service ressources humaines
- Le service informatique
- Le service administration générale



NOTRE STRATÉGIE

Pour répondre aux enjeux familiaux et sociaux, l'UDAF de l'Oise entend relever 3 défis prioritaires.

PORTER MIEUX ENCORE LA VOIX DES FAMILLES

- Rencontrer les différentes autorités et administrations, notamment par le Président et le Directeur lors d'enjeux importants ;
- Poursuivre le développement de la communication (notamment Esprit de Famille) ;
 - ✓ Étudier l'opportunité d'élargir sa diffusion (postale et/ou digitale),
 - ✓ Relayer l'action des services de l'UDAF et les travaux des commissions.
- Améliorer l'efficacité des représentations et mandats ;
 - ✓ Coordonner l'action des représentants entre eux (dans une même instance ou dans des instances similaires),
 - ✓ Organiser annuellement une réunion de bilan de l'année passée – lancement de la nouvelle année par catégorie de mandats,
 - ✓ Outiller les représentants pour donner davantage d'impact aux lieux de représentation de l'UDAF, alimenter les représentants avec les travaux des commissions thématiques qui les concernent.
- Orienter les commissions thématiques sur les enjeux de représentation ;
 - ✓ Fournir aux commissions thématiques un cadre méthodologique spécifiant l'objectif de la commission, l'investissement demandé les responsabilités et ce qui est produit,
 - ✓ Mobiliser les ressources documentaires de l'UNAF pour appuyer les représentants et commissions,
 - ✓ Communiquer le positionnement de l'UDAF à l'UNAF et pour Esprit de Famille.

NOTRE STRATÉGIE

2

RENFORCER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE



- Valoriser les actions des associations membres ;
- Améliorer la connaissance des gouvernances respectives entre UDAF et associations ;
 - ✓ Accroître la présence d'un représentant de l'UDAF aux Assemblées Générales des associations membres,
 - ✓ Proposer à des représentants d'associations qui n'y sont pas d'intégrer le Conseil d'Administration de l'UDAF.
- Augmenter le nombre d'associations participant aux activités de l'UDAF (conférence des mouvements, etc) ;
- Continuer à améliorer la gestion des mandats de l'UDAF dans ses diverses représentations grâce à la commission mandats ;
 - ✓ Renforcer la dynamique de représentation en identifiant et recrutant de nouveaux représentants pour assurer un renouvellement partiel et préparer l'avenir.
- Structurer un argumentaire pour démarcher de nouvelles associations et obtenir leur adhésion.

NOTRE STRATÉGIE

3

CONSOLIDER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITE SUR LE TERRITOIRE DE L'OISE



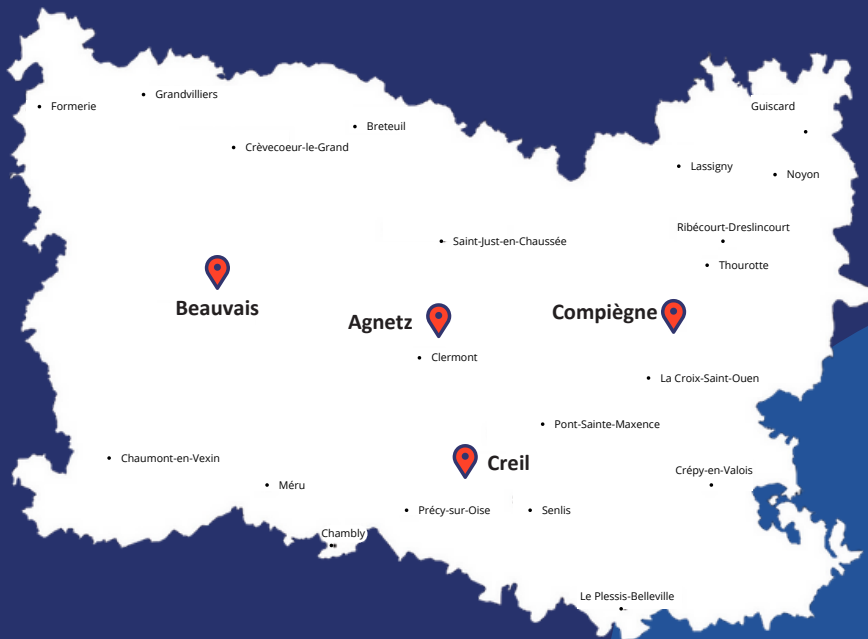
- Accompagner les besoins croissants du territoire de l'Oise pour lesquels l'UDAF est en mesure d'apporter une réponse pertinente ;
 - ✓ Redynamiser la couverture du territoire avec notre projet de nouveaux locaux,
 - ✓ Se positionner sur des appels à projet en phase avec les compétences et missions de l'UDAF sans s'éloigner de notre cœur de métier.
- Mener des actions permanentes et durables d'amélioration de la qualité des services, dans l'intérêt partagé des personnes qui en bénéficient et des salariés qui les exercent ;
 - ✓ Veiller au maintien et au renfort des compétences,
 - ✓ Poursuivre le développement technique et technologique,
 - ✓ Optimiser les conditions de travail et offrir un cadre de qualité.
- Consolider les modèles économiques des offres de services en veillant notamment à :
 - ✓ Disposer des financements ajustés pour les différentes activités,
 - ✓ Identifier des mécanismes de compensation pour soutenir les activités qui sont insuffisamment financées, mais qui doivent être maintenues car elles correspondent aux valeurs de l'UDAF.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier pour leur disponibilité et leurs contributions toutes les personnes qui ont activement participé à l'élaboration du Projet associatif :

- Les membres du COPIL composé d'administrateurs et de salariés,
- Les équipes de professionnels et les administrateurs qui ont été consultés sur ce projet,
- M. François-Xavier FAURE, consultant du cabinet OPTA-S.





Siège social : BEAUVAIS (60000)

35 rue du Maréchal Leclerc

Antenne : COMPIÈGNE (60200)

9 rue Edouard Belin

Antenne : CREIL (60100)

9 – 11 rue Robert Schuman
Résidence « L'Obsidienne »

Nouvelle antenne : AGNETZ (60600) à compter de 2026

Rue de la Croix Verte



03 44 06 83 83



udafoise@udaf60.fr



www.udaf60.fr

Retrouvez-nous sur...

